Texte 2 : Traduction : Catulle

« Ainsi donc perfide, tu m’abandonnas, perfide Thésée,

arrachée aux autels paternels sur le rivage désert ?

Ainsi donc tu portes chez toi les parjures maudits,

T’éloignant ah ! oublieux, négligeant la volonté divine ?

Rien n’a donc pu en aucune manière fléchir la décision de ton cruel

esprit ? Aucune douceur n’a été présente à toi de sorte que

ton cœur cruel ne veuille éprouver de la pitié pour nous ?

Mais ce ne sont pas ces promesses que tu m’as faite de ta voix séduisante,

ce ne sont pas ces promesses que tu m’ordonnais d’espérer pour mon malheur

mais des mariages heureux, et des hyménées souhaitées ;

les vents aériens dispersent toutes ces choses inutiles.

Désormais maintenant, qu’aucune femme ne croie un homme faisant

des serments, qu’aucune n’espère que les discours d’un homme soient sûrs ; tant

que leur âme désireuse souhaite vivement obtenir quelque chose,

ceux-ci ne craignent en rien de jurer, ils ne se retiennent en rien de promettre. Mais

en même temps que le caprice de leur esprit avide est satisfait,

ils ne craignent en rien leur paroles, ils n’ont aucun souci des parjures. »